



PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire du conseil d'administration du Conseil de quartier de St-Roch (CQSR), tenue le jeudi 26 février 2026 à 18 h 30 au YMCA St-Roch, 500 rue du Pont, et en ligne.

Présences

Membres avec droit de vote

Thomas Brady	Président (2026)
Daniel Morgan	Trésorier (2027)
Robert Jardine	Administrateur (2026)
Robert Rousse	Administrateur (2027)
Marjorie Gionest-Larouche	Secrétaire (2027)
Odette Lavoie	Administratrice (2026)
Jamal Elhachmi	Administrateur (2027)

Membres sans droit de vote

Elainie Lepage conseillère municipale, district St-Roch Saint-Sauveur

Personnes invitées

Sonia Tremblay, conseillère en urbanisme (Consultation publique)

Autres participants

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 9 personnes assistent à l'assemblée en présence, dont Rayane Baitiche, conseillère en consultations publiques au Service des relations citoyennes et communications (en remplacement de Daniel Leclerc), et 8 personnes en ligne.

Absences

Joy Chamoun	Administratrice (2027)
Kendra Bédard	Vice-présidente (2026)
Simon Gauthier	Administrateur (2026)
Catherine Pelletier	Administratrice (2026)

26-02-01 Ouverture de l'assemblée

Thomas Brady constate le quorum et ouvre la réunion à 18 h 36, secondé par Marjorie Gionest-Larouche.

26-02-02 Présentation des membres du CA, conseillère et soutien

Les administratrices et administrateurs, la conseillère municipale ainsi que le conseiller en consultation publique se présentent.



26-02-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Thomas Brady effectue la lecture de l'ordre du jour.

Quelques modifications mineures sont proposées :

- Ajout d'un point sur l'Assemblée générale annuelle (4.)
- Ajout d'une représentation au Port de Québec (10.2)
- Retrait de la présentation d'un organisme (annulation de l'intervenant)
- Modification de l'ordre des points

SUR PROPOSITION de Thomas Brady, DÛMENT APPUYÉ par Odette Lavoie, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour modifié.

Adopté à l'unanimité.

26-02-04 Fonctionnement du conseil d'administration

▪ **Décorum de bienveillance**

Thomas Brady rappelle que les administratrices et administrateurs sont présents à titre bénévole, et souhaitent un climat de bienveillance et d'ouverture sur les enjeux discutés lors de la séance.

▪ **Date de la prochaine assemblée : 26 mars 2026**

Au prochain CQ, un membre de la Ville fera une présentation sur le patrimoine (bâti et religieux).

▪ **AGA**

SUR PROPOSITION de Thomas Brady, DÛMENT APPUYÉ par Robert Rousse, IL EST RÉSOLU que l'assemblée générale annuelle se tiendra le 30 avril à 19 h, après la séance ordinaire du CQSR qui se tiendra à 18 h 30. Des grignotines seront disponibles lors de l'AGA.

Adopté à l'unanimité.

Intervention de Rayane Baitiche concernant l'AGA

Le CQ a jusqu'au 9 mars pour communiquer le nom d'un conférencier, si jamais cette formule présente un intérêt. Le conférencier sera ajouté dans le dépliant mentionnant les AGA des quartiers diffusé par la Ville dans les boîtes aux lettres.

La trousse de communication des AGA a été bonifiée afin de stimuler l'implication citoyenne : les dates des AGA sont diffusées : sur le site web, sur les pages de réseaux sociaux, par l'infolettre, par communiqué de presse, dans les actualités d'arrondissement et sur les écrans dynamiques de la bibliothèque Gabrielle Roy, dans le journal *Le Carrefour* (numérique et imprimé et, pour la première fois, par l'entremise d'une publicité numérique dans le *Journal de Québec*. Une capsule ludique expliquant ce qu'est un conseil de quartier (capsule Allo Québec) a été créée, et la conseillère Baitiche invite le CQ à la partager. Beaucoup de travail a été effectué pour promouvoir les conseils de quartier au cours de l'année (pas uniquement au moment des élections), et des actions spécifiques additionnelles sont prévues en 2026.

Interventions des citoyens

Un citoyen suggère de diffuser l'information sur la radio locale CKIA et dans le média MonQuartier, deux médias qui attirent les personnes engagées.

La conseillère municipale à une entente pour 4 interventions à CKIA, elle va explorer cette avenue pour promouvoir les AGA de St-Roch et Saint-Sauveur.

Un citoyen demande si un programme spécial existe pour les nouveaux arrivants, souvent moins impliqués dans le fait public.

La conseillère municipale a rencontré certains organismes (ex. le Centre RIRE 2000). Ce sont des lieux de diffusion potentiels, d'autant qu'ils promeuvent l'intégration socioprofessionnelle : la portion « professionnelle » est souvent bien couverte, mais la portion « socio » pourrait être développée de cette manière. Elle croit qu'une forme de confusion existe à cause du terme « participation citoyenne » qui pourrait laisser croire aux nouveaux arrivants qu'ils doivent être citoyens canadiens, alors que ce n'est pas le cas.

Un membre du CQ se porte volontaire pour aller à la rencontre des organismes et expliquer aux nouveaux arrivants ce qu'est le conseil de quartier.

26-02-05 Adoption de procès-verbaux

SUR PROPOSITION de Thomas Brady, DÛMENT APPUYÉ PAR Odette Lavoie, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de novembre 2025.

SUR PROPOSITION de Thomas Brady, DÛMENT APPUYÉ PAR Robert Jardine, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de janvier 2026.

26-02-06 Présentation d'un organisme

Le représentant a dû annuler sa participation.

26-02-07 Consultation publique

Consultation publique pour le 100-124, rue de la Pointe-aux-Lièvres : projet mixte (résidentiel — logements pour étudiants et commercial au rez-de-chaussée) porté par UTILE.

La consultation publique de la Ville de Québec démarre à 19 h.

Elle porte sur le prolongement de la période autorisée pour la mise en chantier du projet cité.

La présentation du projet et les documents afférents à la consultation peuvent être consultés sur le site web de la Ville :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=930>

La consultation se termine à 19 h 38. Le cours régulier du CQSR reprend.

26-02-08 Période d'information de la conseillère municipale — Élainie Lepage

Infrastructures

L'escalier Lavigueur sera fermé pour quelques semaines, du 2 mars au 3 avril, pour des travaux d'entretien et de sécurisation.

Culture

Le 26 février s'est tenu le lancement du parcours d'art public ExMuro intitulé *Les engins à souhait*. Plusieurs animations lumineuses sont disposées le long de la rue Saint-Joseph. Ces animations véhiculent un message positif d'espoir.



St-Roch à l'extérieur

La conseillère a assisté à un panel de discussion avec le Quartier latin à Montréal, puisque les deux quartiers vivent les mêmes enjeux. Il appert que le sentiment d'appartenance au quartier est beaucoup plus fort dans St-Roch ! Dans le cadre de cette discussion, Alexandre Cloutier, président de l'Université du Québec, a mentionné un projet de construire 100 logements pour les étudiants du quartier St-Roch (où se trouvent également l'ÉNAP et l'INRS), une ressource sera embauchée pour établir des liens avec les universités autour de ce projet (recherche, etc.).

Gestion des matières résiduelles pour les ICI (industries, commerces et institutions)

Seuls 31 % des matières recyclables se retrouvent au bon endroit. Ce qui signifie que près de 60 % des matières recyclables sont traitées comme des déchets : elles sont brûlées. Cela engendre des coûts énormes pour la Ville qui pourraient être évités si les matières étaient recyclées adéquatement. La ville a accordé une (1) année aux ICI pour s'améliorer. Les ICI peuvent communiquer avec le 311 pour témoigner de leurs enjeux (ex. bac pas assez gros).

Transports

Le nouveau parcours haute fréquence a dévoilé son trajet : il partira de la Gare du Palais, pour passer par Charest, Marie-de-L'incarnation, l'avenue Plante, le boulevard Pierre-Bertrand, les Galeries de la Capitale et finira sa course Kendra Bedard sur le boulevard Bastien. La ligne entrera en fonction en août 2026. L'autobus passera aux 20 minutes jusqu'à 19 h 30 la semaine, et aux 30 minutes la fin de semaine. Le RTC testera la demande avant d'augmenter la fréquence (plus une ligne est achalandée, plus la fréquence augmente). Le RTC tiendra une séance d'information/consultation le 2 mars de 19 h à 21 h.

Budget

Le maire de la Ville de Québec a déposé la demande prébudgétaire au gouvernement du Québec. Parmi les dossiers prioritaires, on retrouve l'immigration, le logement, les infrastructures, la décontamination des terrains en zone urbaine, l'itinérance et le barrage Joseph-Samson pour l'accès à l'eau. Le document est public et accessible sur le site de la ville.

Grands projets — Ilot Dorchester

La décontamination du stationnement aura lieu ce printemps, avec un début des travaux dans les prochaines semaines.

Animation pendant la relâche

La Ville propose des activités gratuites pendant la semaine de relâche, la liste peut être consultée sur la page Québec Animée.

26-02-09 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen pointe du doigt le fait que, malgré la nouvelle ligne haute fréquence, les lignes 65-64 disparaîtront, ce qui oblige les citoyens à changer d'arrêt de bus et donc, à marcher pour prendre l'autobus plus loin de chez eux.

La conseillère entend bien le problème, mais précise qu'il faut composer avec une réalité financière compliquée : il y a un désinvestissement dans le transport en commun de la part du gouvernement, alors même que la demande augmente et que tout le monde veut plus de services, plus fréquents. L'argent récolté grâce à la taxe sur l'immatriculation (environ

18 millions \$ de revenus) n'est pas suffisant pour mettre tous les projets en place, il faut donc faire des choix. Lors de consultations du RTC antérieures, la fréquence l'emportait sur la proximité, c'est ce qui a été priorisé, au détriment de la « run de lait » qui passe à côté de la maison.

L'administrateur Daniel Morgan **s'interroge concernant le projet de l'Îlot Dorchester : les conseils de quartier de St-Roch, Saint-Sauveur et St-Jean-Baptiste se sont tous prononcés contre une hauteur supérieure à 10 étages pour le projet. En dépit de l'avis de la population, le promoteur construit un projet de 17 étages. Pourquoi la Ville n'a-t-elle pas respecté les avis des conseils de quartier ?**

La conseillère explique que de nombreuses discussions se sont tenues entre les promoteurs, les élus municipaux, la Ville, les conseils de quartier pour prendre la meilleure décision possible. Ces consultations ne servaient qu'à recueillir l'opinion des citoyens, sans valeur décisionnelle.

Un citoyen remarque que le centre de consommation Point de repère est très achalandé : Serait-il possible d'envisager un point de service additionnel dans Saint-Sauveur ?

La conseillère est favorable à l'ouverture d'un autre centre, en précisant par ailleurs que cela pourrait être dans un autre quartier de la ville (ex. Beauport), car des besoins existent partout. Toutefois, il n'y a personne pour porter le projet.

26-02-10 Représentations du CQSR

- **Rencontre des présidences de conseils de quartiers de la Basse-Ville**

Thomas Brady a assisté à une rencontre réunissant les présidents des CQ de Limoilou, Saint-Sauveur et Maizeret pour discuter d'enjeux locaux. Plusieurs rencontres sont prévues afin de travailler de manière collaborative.

- **Représentation Cohabitation port de Québec**

Robert Jardine a assisté à une rencontre du comité Cohabitation port de Québec-Communauté.

QSL, qui souhaite aménager un terminal de conteneurs, a expliqué que les marchandises quitteront le terminus dans 80 % des cas par le train, et dans 20 % des cas, par camion. Fait surprenant, car c'est le contraire de ce qui a été mentionné par des organismes communautaires dans le passé. Le camionnage est un enjeu important dans le projet. Robert Rousse soulève qu'il faudrait envisager une autre sortie que Charest pour quitter Québec, dans un but d'amélioration de la qualité de vie (bruit, sécurité routière) des résidents de St-Roch. Ce à quoi la conseillère répond qu'elle a bien conscience des enjeux, mais qu'à part Charest, peu d'options sont disponibles. Robert Rousse a parlé de son travail à Montréal dans ce domaine et dit que les trains ont leurs inconvénients aussi.

Nouveau projet dans le Bassin Louise, un sauna flottant est envisagé, pour un démarrage probable à l'automne 2026. Cela viendra compléter la piscine l'été et représente une opportunité pour les citoyens de profiter du bassin toute l'année.

- **Comité de liaison Tramcité**

Thomas Brady mentionne que le comité de liaison pour le projet de tramway se rencontre à la mi-mars, et que des informations additionnelles seront transmises dès qu'il en aura.

26-02-11 Propositions des membres du CA

- **Déneigement**



Puisque la Ville a montré de l'ouverture et de la proactivité pour la résolution de cet enjeu, le conseil de quartier a décidé de retirer sa proposition.

- **Projet immobilier pour les sans-abris**

Considérant qu'actuellement à Montréal, trois promoteurs immobiliers — Groupe Mach, Cogir Immobilier et Groupe Devimco — offrent, sans aucun bénéfice, de construire 2 500 logements sur des terrains appartenant à la Ville de Montréal pour des personnes en situation d'itinérance, afin de leur offrir des perspectives d'avenir ; que la Société d'Hébergement du Québec (SHQ) agirait comme maître d'œuvre et que les trois promoteurs en seraient les exécutants ; qu'ils seraient en mesure de fournir ces logements pour un montant de 600 millions, soit un coût nettement inférieur à celui des contracteurs habituellement engagés par la Ville ; que le projet serait financé par un emprunt auprès d'une institution financière bien connue et que le gouvernement du Québec n'aurait qu'à assumer le financement du prêt hypothécaire sur plusieurs décennies ;

Considérant que les délais apparaissent souvent très longs et les coûts particulièrement élevés dans les processus traditionnels de construction d'édifices ;

Considérant qu'il existe à Québec, et plus particulièrement dans le quartier St-Roch, un besoin important de logements de type HLM (habitation à loyer modique) afin de permettre aux personnes en situation d'itinérance et à celles en situation de précarité d'accéder à un logement adapté à leur réalité et ainsi d'alléger leur fardeau ;

Considérant que l'ancien centre récréatif de St-Roch, qui semble prêt pour la démolition, est situé sur des terrains appartenant à la Ville de Québec ;

Il est proposé par **Robert Jardine**, et appuyé par **Marjorie Giones-Larouche**,

Que la Ville de Québec analyse attentivement l'initiative en cours à Montréal impliquant le Groupe Mach, Cogir Immobilier et le Groupe Devimco, la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec et la SHQ, afin d'évaluer dans quelle mesure un projet semblable pourrait être réalisable et bénéfique, comme le laissent entendre les informations diffusées dans les médias ;

Que la Ville de Québec procède, en amont, à une consultation des acteurs du milieu afin d'évaluer dans quelle mesure un tel projet pourrait répondre aux besoins du quartier et s'y intégrer de façon harmonieuse ;

Que cette démarche soit considérée comme une mesure exceptionnelle visant à répondre à un besoin urgent en matière de logements abordables, et qu'elle ne remette pas en cause le rôle central des instances publiques dans la planification et la réalisation de tels projets, cette responsabilité ne devant pas reposer principalement sur le secteur privé ;

Que, si l'analyse s'avère positive à la lumière de ces éléments, que la Ville de Québec entreprend les démarches nécessaires afin d'explorer la possibilité de conclure une entente comparable avec des promoteurs immobiliers de gabarit similaire à ceux impliqués à Montréal ;

Que, si une telle entente devait être conclue, la Ville de Québec planifie la réalisation des nouveaux logements dans les meilleurs délais, en tenant compte des étapes de concertation, de planification et d'intégration au milieu ;

Que, si les terrains où se trouve l'ancien centre récréatif de St-Roch sont disponibles et jugés appropriés à la suite de ces démarches, la construction de logements de type HLM y soit envisagée, en portant une attention particulière aux personnes en situation d'itinérance engagées dans une démarche vers un logement autonome.



La conseillère souligne le modèle innovant et le message, elle précise que Québec privilégie la mixité, c'est-à-dire que ce ne serait pas uniquement des itinérants dans le même bloc d'appartements, dans le cas mentionné.

Robert Rousse souligne que cette proposition se veut la démonstration d'un effort collectif pour le logement social.

Résolution adoptée à l'unanimité.



- **Adoption d'une résolution postdatée Parc des Pékans**

Dans le cadre d'une demande de subvention pour favoriser la biodiversité à la Ville, le conseil de quartier doit fournir une résolution officielle autorisant le dépôt du projet de verdissement du Parc des Pékans. Le dossier a été déposé fin 2025, la résolution est donc postdatée. Les conditions d'obtention de la subvention sont précises (le terrain doit être non municipal, etc.), mais cette résolution prend effet advenant que le projet soit accepté.

26-02-12 Propositions des citoyen·nes pour la prochaine assemblée

- La Clinique Droit de cité pourrait faire une présentation de son organisme.
- L'Engrenage propose de présenter son plan St-Roch 2050, ainsi qu'un autre projet secret.
- L'École des Berges a organisé une consultation avec les enfants sur leur perspective de développement du Centre St-Roch. Les résultats sont maintenant disponibles et la directrice serait disposée à les présenter au Conseil de quartier.

26-02-13 Trésorerie

- **État des revenus et dépenses**

Daniel Morgan présente brièvement l'état des revenus en février 2026. Il reste 2274,62 \$ dans le compte.

- **Chèques à émettre**

SUR PROPOSITION DE Daniel Morgan, DUMENT APPUYÉ PAR Marjorie Giones-Larouche, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de St-Roch émette un chèque de 140 \$ à Émilie Michaud pour le procès-verbal de février 2026 à la réception des documents.

Adopté à l'unanimité.

26-01-14 Varia : bons coups dans St-Roch et annonces de l'assistance

- Le conseil de quartier souligne la collaboration de la Ville et de la conseillère sur le dossier du déneigement. Le CQ apprécie particulièrement les pratiques de transparence dans la communication.
- La directrice de l'Engrenage souhaite rappeler l'existence de J'aime St-Roch, une initiative visant à créer du maillage entre les groupes sociaux à travers des activités locales gratuites (exemples récents : vernissage du photoreportage de Droit de Cité, lancement de l'initiative Sherpa). Les citoyens sont appelés à nourrir la liste d'activités. Parmi les activités, les réunions du Conseil de quartier sont mentionnées. La directrice d'Engrenage ajoute la possibilité de mettre en lien des organismes ayant des besoins de bénévoles avec des entreprises locales souhaitant s'impliquer sans savoir par où commencer. Elle invite la population du quartier à visiter la page de l'initiative pour donner de la visibilité et accélérer le référencement dans les moteurs de recherche.

26-01-15 Levée de l'assemblée

Thomas Brady déclare l'assemblée levée à 20 h 20. Appuyé par Odette Lavoie.